

BTP : Sécuriser le dernier bulletin de paie

3 heures et 30 minutes

Programme de formation

Public visé

Responsables paie, gestionnaire paie, comptables, chargés du traitement des bulletins de paie et de la DSN et de l'administration du personnel dans le BTP

Pré-requis

Avoir une expérience de la gestion de la paie et de l'administration du personnel dans le BTP, connaître les fondamentaux de la paie et de la DSN

Etre à jour de l'actualité réglementaire

Prérequis techniques : disposer d'un ordinateur, d'un accès internet et d'une calculatrice.

Objectifs pédagogiques

- Sécuriser la collecte des informations pour le départ du salarié en administration du personnel et paie
- Devenir autonome dans la validation du calcul d'une indemnité de rupture conventionnelle individuelle

Description / Contenu

- Identifier les indemnités redevables par rapport au motif de rupture et aux spécificités de l'activité et le profil du salarié
- Repérer le traitement social et fiscal des indemnités dues et les retranscrire en pratique
- Définir l'ancienneté en fonction des différentes sources (droit du travail, convention collective) pour comprendre les impacts dans le bulletin de salaire
- Identifier les éléments impactant le calcul des indemnités de départ
- Etablir et valider une check-list des formalités et documents nécessaires pour la réalisation du dernier bulletin de salaire
- Devenir autonome dans le calcul d'une indemnité de rupture conventionnelle individuelle

Modalités pédagogiques

Méthode active avec alternance d'apports théoriques et d'exercices, et des échanges interactifs d'expériences.

Moyens et supports pédagogiques

- Support de type "diaporama"
- Accès aux ressources liées à l'actualité sur [notre site internet](#)
- Autres supports à la demande



Modalités d'évaluation et de suivi

Quiz d'évaluation des acquis de connaissances

Questionnaire de positionnement avant/après formation

Enquête de satisfaction

Attestation d'assiduité et des acquis de connaissances (sous réserve du respect des méthodes et modalités réalisées)